

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

Pôle de la Protection des Populations Service Environnement Biologique

30 Rue de l'Hôtel de Ville

CS 58434

79024 NIORT Cedex Tel: 05.49.17.27.00

Fax: 05.49.17.27.96

Courriel: ddcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr

Ouverture des bureaux:

du lundi su vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

Objet : Ré-examen IED

EARL LE BUISSON - Site Le Buisson Affaire suivie par : Mme DHVAUX N/Ref : CD/JD//2019 00459

N/Ref : CD/JD//2019 00459 PJ : 1 dossier de ré-examen

L'Inspecteur de l'Environnement,

Madame le Préfet des Deux-Sèvres

Service de la Coordination des Politiques Publiques

et d'Appui Territorial Pôle Environnement

BP 70000

79099 NIORT Cedex 9

Niort, le 11 février 2019

RAPPORT DÉCLARANT UN DOSSIER DE RÉ-EXAMEN JED CONFORME

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de ré-examen de l'élevage IED suivant,

EARL LE BUISSON

Numéro S3IC: 579 379

Numéro SIRET: 50269319500013

Adresse de l'exploitation :

Le Buisson - LA RONDE

79380 LA FORET SUR SEVRE

Adresse administrative:

14 Le Buisson - LA RONDE

79380 LA FORET SUR SEVRE

bénéficiant de l'arrêté préfectoral d'autorisation n° 5075 modifié du 01 mars 2011 pour 203 000 animaux équivalents volailles

et à son instruction technique :

Dossier transmis le 05 juin 2018 par l'exploitant, Finalisée le 7 février 2019 date de passage à l'état « Transmis Préfecture »,

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis:

Pour le Directeur Départemental et par délégation, Le Chef du Service Environnement Biologique L'Inspecteur de l'Environnement

Claudie DEVAUX

Jean-Louis HERAUD